

Vie des quartiers - Coordination Jeunesse - Formations Vacances Ouvertes - Signature d'une convention

M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur : La Ville de Besançon soutient dans les quartiers et à l'échelle de la Ville des associations qui, au quotidien, animent des actions sociales et socio-culturelles, en particulier en direction de l'enfance, de la jeunesse et des familles.

La collectivité aide et coordonne notamment les projets de structures, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, pour l'organisation de séjours familles (MJC Besançon - Loutelet, Centre du Barboux, Profession Sports 25, PEP du Doubs) et l'accompagnement de projets de jeunes (16-25 ans) de départs autonomes en vacances (Maisons de quartier, MJC, ASEP, Francas, etc.), notamment en synergie avec le dispositif A Tire d'AILE.

Les dispositifs «d'aide aux vacances» autonomes constituent un outil privilégié de travail sur l'autonomie, la mobilité et la citoyenneté des jeunes et des familles. Leur mise en place permet de faire basculer le lien entre professionnels et jeunes ou populations, d'une relation d'encadrement des séjours à une relation d'accompagnement au montage de projets.

A Besançon, un peu moins d'une dizaine d'équipements socio-éducatifs en lien avec des familles et une quinzaine en lien avec des jeunes sont susceptibles de s'investir dans la promotion de séjours de vacances à construire avec leurs usagers avec le soutien financier (bourses d'aide au départ) et méthodologique (formations organisées sur site) de la Ville.

Il est renouvelé cette année une communication spécifique auprès de la population sur les possibilités de séjours de familles et d'accompagnement des jeunes pour des vacances autonomes (plaquettes, forums vacances...).

Dans le même temps une aide méthodologique d'accompagnement doit être apportée aux jeunes et aux familles pour construire leur projet de vacances et préparer leurs séjours. Cette aide serait réalisée par des personnes relais (Responsables d'équipe, animateurs, conseillères en économie sociale et familiale, assistantes sociales, éducateurs, etc.) dans les structures de quartier (Maisons de quartier, associations, espaces solidaires CCAS).

Ainsi, la Ville a mis en place en 2008 une formation en techniques de montage de projets auprès de ces personnes. Cette formation a pour objectif de dresser un panorama général des méthodes d'organisation de telles actions, de la définition des objectifs à la mise en œuvre opérationnelle, en passant par l'évaluation des résultats et des moyens engagés.

Mener à bien un projet de vacances nécessite pour le porteur de projet de bonnes connaissances méthodologiques et une réflexion sur les enjeux, les représentations et les effets qu'un projet de départ en vacances peut induire.

L'association nationale «Vacances Ouvertes» avait dispensé ces journées de formations (2 sessions de 2 jours pour 30 participants).

Il est proposé également de renouveler ces temps de formation pour de nouveaux participants mais également pour celles et ceux qui auront eu l'expérience de cet accompagnement au cours notamment des périodes estivales 2008 et 2009 auprès de familles et de jeunes.

L'association «Vacances Ouvertes» est une association Loi 1901 créée en 1990, agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et membre de l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT). Elle a pour vocation de favoriser l'accès aux vacances des familles et des jeunes qui en sont exclus.

Vacances Ouvertes conçoit ses formations à partir du suivi et de l'analyse des pratiques et des besoins des différents acteurs des projets de vacances. Observatrice privilégiée, cette association ajuste en permanence le contenu des formations aux réalités du terrain. Les contenus sont résolument orientés vers la pratique : les apports théoriques sont étayés d'exemples afin de permettre les applications pratiques. L'objectif est de permettre à chacun de construire son propre plan d'action, d'ouvrir son champ d'expérimentation pour intégrer de nouveaux outils et expérimenter des démarches innovantes.

Il s'agit aussi de prendre du recul par rapport à ses pratiques, de les ré-interroger à la lumière d'exemples et de supports variés. Les formations s'appuient sur les questionnements des stagiaires et leurs expériences. Elles incitent à la réflexion autour des objectifs et des enjeux de l'aide aux vacances et tiennent compte de la diversité des métiers et des missions.

«Vacances Ouvertes» fait intervenir différents membres permanents ou non de son équipe en fonction de leur spécialisation sur le thème de la formation. Elle peut faire appel à des professionnels de terrain ou des «spécialistes» pour la qualité de leurs actions et la richesse de leur expérience.

Ce projet, d'un montant global de 8 000 € se décline de la manière suivante :

- 4 600 € pour les quatre jours de formations pour 30 personnes
- 3 400 € pour la promotion des dispositifs et de lieux de séjours familles.

En cas d'accord, la dépense totale de 8 000 € sera prise en charge sur les crédits d'exploitation ouverts au BP 2009 du service 47041 Coordination Jeunesse.

Propositions

Le Conseil Municipal est donc invité à :

- approuver le projet présenté,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir entre la Ville et l'organisme de formation «Vacances Ouvertes».
- solliciter les participations de l'Etat pour un montant de 2 000 €, du Département du Doubs et de la CAF pour un montant de 1 000 €.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 17 juillet 2009.